

<https://ricochets.cc/Quel-est-l-interet-pour-le-bien-de-notre-pays-de-separer-cette-famille-Lettre-a-la-prefecture-de-l.html>



# Quel est l'intérêt pour le bien de notre pays de séparer cette famille ? - Lettre à la préfecture de l'Ardèche

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 23 octobre 2020

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

# Quel est l'intérêt pour le bien de notre pays de séparer cette famille ? - Lettre à la préfecture de l'Ardèche

Madame la Préfète,

C'est un sentiment de honte qui me pousse à vous écrire aujourd'hui.

Fin août 2020, Jetmir NEZAJ, albanais sans papiers, habitant SAINT PERAY, a été arrêté et conduit en centre de rétention à Lyon. Son épouse, Valmira NEZAJ s'est retrouvée seule pour gérer les deux bébés qu'ils ont eu ensemble le 16 juin dernier (ils ont alors 3 mois) . Heureusement, le lendemain Jetmir était libéré et a pu retrouver femme et enfants.

Mi-septembre 2020, Valmira NEZAJ a été convoquée au commissariat de Guilherand-Granges en début de matinée. Cette maman allaite ses deux jumelles et lorsque, vers midi, celle-ci réclame pour aller nourrir ses bébés, le responsable du commissariat, après avoir pris ordre auprès de la préfecture de l'Ardèche, interdit ce déplacement. En fin d'après-midi, la montée de lait devient très douloureuse, les policiers emmènent alors Mme NEZAJ à l'hôpital pour la soulager puis la ramènent au commissariat. Elle ne sera relâchée qu'en début de soirée. Une journée à attendre pour rien ! Juste pour humilier, pour faire souffrir ...

L'attitude de l'administration française est indigne et a mis en danger la santé de cette maman (et peut-être de ses deux bébés).

Pour quelles raisons ? Quel crime a commis cette maman ? Quel délit ? Bien sûr, ils ont quitté leur pays dans lequel ils ne se sentaient plus de vivre et sont venus chez nous ... Ce délit, est-il plus grave que celui d'interdire à une maman d'allaiter ? De la faire souffrir ? De la faire souffrir pour le plaisir ?

Je pourrais parler de votre genre : est-ce que les mots « maman », « bébé », « allaitement » ont un sens pour la femme que vous êtes ?

J'ai honte de l'attitude que nous avons eu envers cette jeune famille (je dis « nous » parce que je suis concerné par les décisions de l'administration de mon pays !). Comment ne peuvent-ils pas « attraper la haine » de notre administration, de notre police.

Pourtant, les fonctionnaires présents alors au commissariat ont toujours été corrects et plutôt bienveillants. Mais, ils avaient des ordres « d'en haut ». Il faudra bien qu'un jour, les gens « d'en haut » s'intéressent un tant soit peu aux gens « d'en bas » et manifestent simplement un peu d'humanité.

Je ne vous ferais pas l'affront, Madame la Préfète, de vous rappeler la hiérarchie des textes réglementaires, législatifs et constitutionnels. Pourtant, vous vous êtes assise sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme pour mettre en oeuvre avec beaucoup de zèle une simple circulaire de votre Ministre.

La règle énoncée par une hiérarchie obnubilée par les chiffres et appliquée sans humanité face à la souffrance d'une personne : voilà l'objet de ma HONTE !



**Quel est l'intérêt pour le bien de notre pays de séparer cette famille ? - Lettre à la préfecture de l'Ardèche**

Ce lundi 5 octobre 2020, Jetmir NEZAJ a été arrêté, conduit au centre de rétention de Lyon puis renvoyé en Albanie ce mardi 6 octobre 2020 ... après avoir attendu que l'avion se remplisse grâce à des véritables rafles que vous et vos collègues avez organisées en hâte.

La maman se retrouve maintenant seule avec ses deux bébés. Elle est dans un état psychologique déplorable ... état qui risque fort d'avoir des conséquences néfastes sur ses deux jumelles.

**Comment va-t-elle faire pour aller au commissariat chaque jour avec ses deux bébés ? Dans un commissariat ou plus de la moitié des effectifs sont SRAS/COV2 + ? Quel est l'intérêt pour le bien de notre pays de séparer cette famille ? Est-ce légal ? Est-ce constitutionnel ?**

**Nous sommes simplement inhumain et j'ai honte !**

**Et puis, non , je ne me sens pas du tout solidaire de vos décisions !**

**Je n'ai pas honte mais vous me faites HONTE !**

Même si j'ai beaucoup de mal à respecter vos décisions concernant cette affaire, soyez assurée, Madame la Préfète, de mon respect sincère pour votre personne.

*Dominique PERRIN  
42 rue de la République  
07130 SAINT PERAY*